

INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

Renouvellement du parc éolien

A la demande de la commune la Société Q ENERGY a proposé une renégociation des indemnités de compensation liées aux servitudes de passage sur les chemins communaux, de passage de câbles en souterrain et de surplomb.

Reste à négocier la durée de ces indemnisations au regard de la durée de vie des éoliennes.